

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2025_194****CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MAESTRO POUR L'ACCUEIL DE JOUR
DES CANOTIERS DE LA FONDATION LES AMIS DE L'ATELIER**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept novembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le 1^{er} Adjoint au maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN Maire.

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Pierre GUILLET, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Véronique FABIEN-SOULE à Jean-Baptiste GODILLON, Emmanuel LOEVENBRUCK à Laurence GNEMMI, Véronique LIGNIER à Cécile DELAUNAY, Arménio SANTOS à Dominique BAUD, Jean-Manuel PARANHOS à Christelle HANNEBELLE, Sophie LEFEBURE à Virginie MINART-GIVERNE, Arnaud BEAUVOIR à Pascale PATAT, Béatrice BELLINI à Yves ENGLER

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Laurent MALOCHET

Les 30 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le cadre de sa politique d'inclusion, mise en œuvre depuis plusieurs années, la Ville propose des actions adaptées aux jeunes Catoviens en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, au même titre que pour tous les autres jeunes.

Cette démarche se traduit notamment par l'acquisition de maestros, afin de favoriser l'accessibilité de la musique à tous. Le maestro, conçu par Karinn Helbert, rare

concertiste jouant du Cristal Bascher, est un outil sensoriel qui permet, de manière ludique, intuitive et sans écran, de découvrir la musique et d'en partager les émotions et les bienfaits. Il offre aux professionnels accompagnant des enfants ou des personnes en situation de fragilité la possibilité d'exploiter les effets positifs de la musique active. Les équipes pédagogiques de la Ville explorent les multiples usages de ce dispositif et imaginent des applications concrètes, tandis que Chatou, ville pilote, contribue également à son développement.

Dans ce cadre, des structures telles que La Plateforme de service Les Canotiers peuvent bénéficier de la mise à disposition de maestros dans leurs locaux, afin de concevoir des activités adaptées à leurs usagers en situation de handicap.

La présente convention a pour objet de définir les responsabilités de chacune des parties concernant la mise à disposition et l'utilisation de ce matériel.

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission Petite Enfance, Inclusion, Handicap, Santé du 8 octobre 2025,

Considérant l'intérêt pour la Ville de faire bénéficier de cet instrument aux usagers de La Plateforme de services Les Canotiers,

Considérant la nécessité, pour la mise en œuvre du prêt de signer une convention,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la convention de partenariat dans le cadre de la mise à disposition d'un maestro à la Plateforme de services Les Canotiers,
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et ses avenants ultérieurs.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 01/12/2025